

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 97/221/CE de la Commission du 28 février 1997 établissant les conditions sanitaires et les modèles de certificats sanitaires requis à l'importation de produits à base de viande en provenance des pays tiers et abrogeant la décision 91/449/CEE

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 89 du 4 avril 1997.)

À l'annexe, page 37, point IV 2) a), premier et troisième tirets, dernière ligne:

au lieu de: «...décision 97/222/CE...»,

lire: «...décision .../.../CE...».
